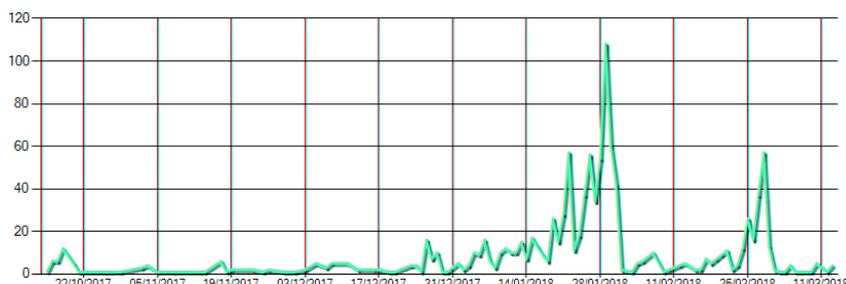


Le Petit Journal de l'Organisateur—n°7

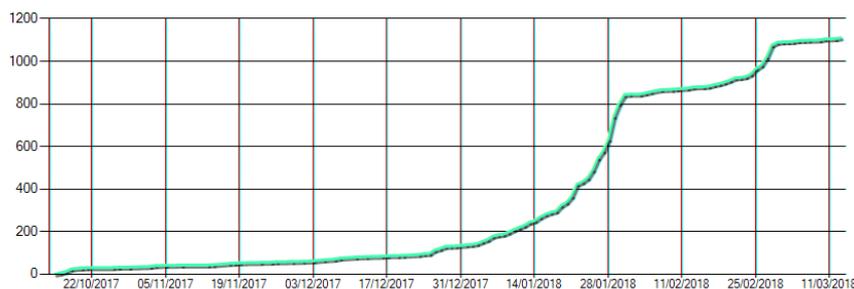
Etat des inscriptions (Orienteingonline.net)

Au 14/03, il y a 1110 pré-inscrits à O'France et 732 au prologue.

Depuis le 28/02, nous passons aux tarifs « normaux », les pré-inscriptions devraient être calmes jusque début mai puis connaître un petit pic fin mai (date limite du tarif normal). C'est ce qu'il s'est passé fin janvier et fin février comme le montre le graphe ci-dessous.



Nombre d'inscriptions par jour (cumul):



AGENDA du mois

- Déposer les demandes d'autorisation en préfecture...
- Convention avec le médecin Véronique Bolzer du SO Lunéville
- WE de Pâques : stage SOL-TAF

Stage SOL-TAF les 31 mars et 1er avril

Organisé par Clément Lecuyer, en plus de passer un moment convivial, c'est aussi le moment de repérer les lieux précisément (positionnement des ateliers départs—arrivées—arénas), de noter les problèmes et contraintes qui peuvent se présenter (électricité, eau, accès, stationnement, etc...).

Contactez Clément pour les modalités d'organisation : lecjums@live.fr

En vrac, quelques défauts de paiement rencontrés :

- Oubli de payer le prologue,
 - Oubli de payer la location des doigts SI.
 - Erreur de catégorie (sous-classement) : On paye comme une D14 (50€) alors que l'on est D60 (70€)...
- Mais quelquefois, c'est l'inverse ! Il y a des compétiteurs généreux qui se trompent de 10€ à 30€ en notre faveur !**

Protestation !

A l'occasion de l'AG de la FFCO qui se déroulera les 24-25 mars. Nous interpellons la FFCO et son Président, Michel Ediar, sur le fait que dans la même période, le même mois de juillet, une autre organisation « pirate » qui ne répond pas aux critères fédéraux, qui n'a pas fait de dossier pour obtenir l'organisation d'un tel événement, va avoir lieu dans le département de l'Ain du 25 au 29 juillet à Hauteville-Lompnes. C'est une réelle concurrence à O'France dans un secteur géographique pas très éloigné des Vosges, un type de terrain similaire de moyenne montagne etc...

Au niveau budget, O'France est taxé à 30% du montant de l'inscription +3.05€ de Pass'Event par compétiteur étranger (voir PJO n° 2). Ceci est déjà une très grosse contribution pour nous organisateurs, plus que le budget cartographie de l'épreuve ! Nous avons accepté l'organisation et donc cette taxe à l'époque pensant que le label O'France était « protégé » par la FFCO au moins sur le territoire national, visiblement ce n'est pas le cas...

Aussi, dans l'éventualité où un accord serait trouvé avec les organisateurs des 5 jours dans l'Ain, nous souhaiterions connaître le montant ou taux de la taxe qui sera appliquée aux organisateurs et nous demandons un alignement sur les conditions financières de l'organisateur de cet événement. Nous avons tout réalisé dans les règles (dossiers - chèques de caution - respect des cahiers des charges, etc...). Serait-il alors juste que nous soyons davantage pénalisés (financièrement) qu'une organisation "pirate" qui ferait ce qu'elle veut, comme elle veut et quand elle veut....

Demande du Trésorier :

Est-il possible de recenser vos dépenses à venir (ce qui est identifié actuellement pour les 2 mois qui viennent) ...

Responsables d'ateliers : Ne tardez pas à lister vos besoins !

Faire un état des subventions. Ce qui est demandé et quand la demande a été déposée et à qui → ça c'est pour moi (Laurent). Réponse : Oui, je te le fais de suite.

Annulation d'inscriptions :

A ce jour nous avons procédé à 3 annulations d'inscription (182€+15€). 2 autres sont également demandées (150€)...

Si vous êtes intéressé par un atelier en particulier, n'hésitez pas à nous en informer rapidement (cf en bas du PJO). Chaque référent va progressivement constituer son équipe. Là également, vous pouvez aller le voir pour en faire partie.